

Quelle sera la durée de l'épidémie covid ?

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

20 mars 2020

Selon les chiffres fournis par les experts chinois, l'épidémie aurait duré cinq mois chez eux. Appliqué à la Guadeloupe, le virus pourrait être sous contrôle à la mi-mai.

« *Nous sommes en guerre* » a martelé Emmanuel Macron dans son allocution télévisée ce lundi 16 mars. En guerre contre la courbe de croissance de la maladie Covid-19 qui tétanise la planète depuis près de trois mois. Propagation explosive, surmortalité liée au manque d'équipement pour prendre en charge les cas graves, le virus responsable de cette nouvelle maladie déclenche un tsunami. Le patient zéro, première personne infectée par le coronavirus, pourrait être un homme de 55 ans contaminé le 17 novembre 2019 en Chine. La révélation a été faite par un journal hongkongais, *Le South China morning post* dans un article publié le 13 mars dernier. Le quotidien affirme que selon les documents gouvernementaux confidentiels qu'il a pu consulter, il est possible que les données ne soient pas complètes et que le premier cas de coronavirus remonte à bien avant le 17 novembre. Ce serait donc en l'état actuel des informations, près de cinq mois après la datation du patient zéro, que les Chinois annoncent le premier jour sans nouveau cas. Depuis le 19 mars 2020, le pays dit n'avoir détecté aucun cas transmis localement. Mais l'épidémie n'est pas pour autant déclarée sous contrôle. Les résultats du modèle prédictif de l'épidémie en Chine, conçu par l'équipe de Zhong Nanshan chef de l'équipe chinoise des experts du Covid-19, ont été partagés ce 13 mars par visioconférence avec la Société européenne des maladies respiratoires. Ce modèle montre que l'épidémie au pays du soleil levant a atteint son pic fin février, un mois après les mesures de confinement. Et elle serait sous contrôle fin avril. À l'heure actuelle, les données épidémiologiques sont toutes dans la plage de prédiction de ce modèle.

En Guadeloupe, le diagnostic du premier patient infecté par la maladie

a été annoncé le 13 mars. Le confinement (qui complète les recommandations de distanciation sociale et des gestes barrières) a été mis en place le 16 mars. Appliqué au territoire, le modèle laisserait présager un pic épidémique au maximum à la mi-avril, et une situation sous contrôle à la mi-mai. Deux chaînes de contamination sont identifiées à ce jour : les croisiéristes débarqués des navires Costa Magica et Favolosa entre les 6 et 15 mars.

Par ailleurs, le CHU est à surveiller. Le centre hospitalier abrite la première ligne de soignants, ceux qui risquent leur propre santé tout en luttant contre la pandémie, sans l'équipements de protection suffisant.

Les chiffres de cette pandémie mondiale si rien n'avait été fait pour en contrôler la progression, auraient pu être vertigineux : 12 millions de morts à l'échelle de la planète, 134 000 décès à l'échelle de la France, 760 vies perdues à l'échelle de la Guadeloupe. D'où viennent ces projections ? D'extrapolations tirées des données d'épidémiologistes de renom. Marc Lipsitch de Harvard d'abord, selon qui « *[L'épidémie] ne pourra finalement pas être maîtrisée, et que dans l'année, 40 à 70 % de l'humanité sera infectée* » cité par *santémagazine.fr*, dans un article publié le 27 février. Ou encore le Hongkongais Gabriel Leung selon qui « *le coronavirus pourrait infecter 60 % de la population mondiale si pas contrôlé* », cité par le journal britannique *Guardian* dans un article en date du 11 février. Et enfin du rapport entre le nombre de cas réels (obtenu en multipliant par 10 le nombre de cas testés positifs) et le nombre de décès à l'hôpital (sachant que les décès dans les Ehpad et à domicile ne sont à ce jour pas comptabilisés).

Des hypothèses hautes contre lesquelles les États, les soignants, les populations sont partis en guerre... sanitaire.

Les pouvoirs publics face à la première pandémie du XXIème siècle

« Ne rentrez pas »

Ce mercredi 18 mars, lors d'une conférence de presse, la ministre des

Outre-mer, Annick Girardin, invite les Ultramarins à ne pas rentrer.

« *J'ai fait rentrer mon fils aujourd'hui, je ne veux pas qu'il reste seul en France* ». Le fils de Claudia, 54 ans, fait ses études à Paris depuis bientôt deux ans. Lorsqu'elle a entendu que le nombre de personnes touchées par le coronavirus doublait chaque jour dans l'Hexagone, elle l'a fait rentrer avant « *qu'il n'y ait plus de vols vers la Guadeloupe* ». Ce mardi 18 mars, la ministre des Outre-Mer, Annick Girardin, a tenu une conférence de presse pour faire le point sur la situation dans les départements ultramarins. À ce jour, 94 cas avérés sont dénombrés dans huit territoires. 33 en Guadeloupe, dont quatre patients hospitalisés. Trois au service des maladies infectieuses et tropicales et un en réanimation. Les territoires d'Outre-mer ne sont pas encore au stade 3 de l'épidémie. Néanmoins, en raison de la propagation rapide du virus, l'état d'urgence sanitaire sera appliqué, comme dans l'Hexagone. Lors de cette conférence de presse réalisée par Internet, la ministre a répondu à une série de questions. Sur la question d'hébergement formulé par les étudiants qui résident au Crous, la ministre indique que « *tous les Crous restent ouverts et le problème d'hébergement pour les étudiants ultramarins dans l'Hexagone est aujourd'hui résolu* ». Sur l'interrogation du retour des Ultramarins installés en dehors du territoire, Annick Girardin insiste sur le fait que « *si les conditions d'hébergements dans l'Hexagone sont garanties, restez dans l'Hexagone le temps du confinement, c'est préférable pour tout le monde* » et adresse le même message « *aux Ultramarins qui ne vivent pas dans les territoires d'Outre-mer, qui vivent dans l'Hexagone, en Europe, ou ailleurs* ». À tous ceux qui vivent dans les territoires ultramarins et qui sont actuellement dans l'Hexagone, Annick Girardin a assuré que le gouvernement allait « *les aider à rentrer chez eux quand cela est nécessaire* ». Des vols commerciaux continuent à se mettre en place, « *mais si les vols n'étaient pas maintenus nous permettront à tous les résidents ultramarins de rentrer chez eux* ». La quatorzaine demeure obligatoire pour toute personne qui rentre sur un territoire d'Outre-mer. « *Une quatorzaine très stricte qui vous oblige à rester chez vous* », a rappelé la ministre des Outre-mer. « *Il faut qu'on puisse ralentir au maximum la propagation pour éviter que vos systèmes de santé* » ne connaissent un « *pic d'affluence* ».

La Région annonce ses mesures

C'est par un communiqué ce 20 mars que la Région décrit la mise en place « d'un plan de solidarité ». Il s'agit d'un partenariat avec les membres de l'interprofession Iguafior (Sicapag, Sica les Alizés, Sicafel, Caraïb melonniers) et les communautés d'agglomération, par lequel la collectivité « met en place un approvisionnement en bouteilles d'eau, fruits et légumes frais et locaux au profit des personnes âgées, une population exposée aux complications les plus graves de la pandémie covid-19 ». L'opération démarrerait la première semaine d'avril. « Des produits péyi seront livrés chaque semaine à des personnes âgées à partir de 80 ans qui auront été préalablement identifiées par les centres communaux d'action sociale. Cette initiative permettra d'améliorer le quotidien de nos personnes âgées. Il s'agit par ailleurs d'un soutien à la filière agricole privée en partie de ses circuits de distribution dans cette phase de confinement » détaille le communiqué. La Région indique que le dispositif pourra être par la suite étendu à d'autres publics. Autre annonce : « en lien avec le conseil de surveillance du CHU et le conseil départemental, l'acquisition de masques pour les personnels soignants et des respirateurs artificiels est envisagée. D'autre part, le conseil régional accompagnera les entreprises qui sont en mesure de produire localement une solution hydroalcoolique » peut-on lire.

« Il est urgent de mobiliser les personnels »

Au deuxième jour du confinement, mardi 17 mars, Josette Borel-Lincertin présidente du Département, et présidente du conseil de surveillance du Centre hospitalier universitaire de Guadeloupe (CHU) s'inquiète des « moyens dont disposent les équipes du CHU pour faire face à une probable montée en puissance du nombre de cas confirmés de Covid-19 ». À l'issue d'un échange téléphonique avec la ministre des Outre-mer, elle annonce ses premières initiatives.

Le Courrier de Guadeloupe : Vous annoncez que le Département

prendra toute sa part dans l'effort collectif de lutte contre Covid-19. De quelles actions parlez-vous concrètement ?

Josette Borel-Lincertin : Le plan de continuité des services du Département permet d'assurer en dépit du confinement la surveillance des grossesses à risque avec la Protection maternelle et infantile. Il vise aussi à donner aux SAAD (Services d'aide et d'accompagnement à domicile) les moyens de poursuivre leur assistance aux personnes dépendantes (personnes âgées ou handicapées). Nous maintenons opérationnelle la direction des finances de la collectivité afin qu'en lien avec les services de la paie départementale, le versement des allocations de solidarité (RSA/APA/PCH/AAH et autres) soit garanti ; afin que les factures en instance, ou les marchés en cours d'exécution, soient bien mandatés pour ne pas mettre davantage en difficulté les entreprises ; afin que les agents du conseil départemental reçoivent leur paie. Nous devons assurer avec la direction des moyens généraux, l'approvisionnement de nos sites opérationnels en eau, savon et matériels de protection.

Comment se déroulent les services d'aide et d'accompagnement à domicile ?

Ils se déroulent dans des conditions qui doivent être améliorées. Les équipes en charge de ces services d'assistance nous ont remonté que jusqu'ici, par décision des autorités, ces auxiliaires de vie sociale ne figurent pas dans la liste des professionnels prioritaires pour la fourniture de masques. Le sujet a été évoqué avec la ministre des Outre-mer et nous avons saisi la directrice générale de l'ARS (Agence régionale de santé) lors du comité de suivi du 17 mars pour que cette situation ne perdure pas. Nous avons reçu ce mercredi des assurances de l'ARS qu'à compter des prochains déstockages de masques, les SAAD seront servis. À charge pour nous de faire remonter au plus vite l'état des besoins. Il semble, à ce stade, que c'est le Département qui aura pour mission de mettre à disposition les masques. Nous nous mobilisons aussi pour que le Sdis soit aussi correctement équipé.

Qu'est-ce qui est plus critique et prioritaire selon vous au CHU, le matériel ou les ressources humaines ?

Les deux. Ouvrir des lits de réanimation supplémentaires implique d'avoir

et le matériel et le personnel pour les faire tourner. Or, comme l'a dit le directeur du CHU, il n'y a pas de société d'intérim pour les soignants. Aussi, il est urgent de parvenir à mobiliser tous les personnels disponibles, notamment en leur permettant de faire garder leurs enfants (1^e raison de l'absentéisme). J'ai eu l'assurance que de nouveaux lits de réanimation seront ouverts dans les tout prochains jours.